

Questions orales

L'hon. Ron Basford (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, si le procureur général du Canada est intervenu dans cette affaire, ce n'est pas au nom des sociétés pétrolières mais pour donner aux tribunaux le point de vue du procureur général du Canada sur la constitution. Je ne suis pas en mesure de dire aujourd'hui quelle sera la position du gouvernement fédéral dans un cas hypothétique qui pourrait se présenter dans l'avenir.

* * *

LES RELATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

LA PROCHAINE RENCONTRE DES MINISTRES DES RESSOURCES—
LA RECHERCHE D'UNE ENTENTE AU SUJET DU DROIT DE
PROPRIÉTÉ ET DE L'IMPOSITION DES RICHESSES NATURELLES

M. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, le ministre doit bien comprendre que cette décision a une incidence très grande pour les provinces en ce qui concerne la propriété des ressources minières et qu'elle est donc très importante.

Le premier ministre étant absent, j'aimerais demander au premier ministre suppléant s'il peut nous promettre que lors de la prochaine rencontre des ministres des Ressources naturelles des provinces et du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, on essayera de délimiter avec plus de précision le rôle des provinces dans ce domaine et de définir les lignes de conduite qu'elles doivent suivre en matière de fiscalité? Nous donnera-t-il l'assurance que l'on discutera de cette question et que l'on tâchera d'en arriver à une entente?

● (1417)

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre): Monsieur l'Orateur, je puis assurer au député que le gouvernement examine actuellement ce jugement de la Cour suprême. Nous n'en sommes pas encore arrivés à des conclusions sur les implications à plus grande portée que pourrait avoir ce jugement, comme l'a souligné le député.

Quant aux consultations avec les provinces, l'occasion s'en présentera sans doute quand le premier ministre rencontrera son homologue de la Saskatchewan au début de décembre. Je puis assurer au député que loin de négliger le problème nous y accorderons beaucoup d'attention.

LES MESURES POUR SOUSTRAIRE LES GENS DE LA SASKATCHEWAN AUX CONSÉQUENCES DE LA DÉCISION CIGOL

M. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Biggar): Étant donné, monsieur l'Orateur, que le fardeau financier imposé aux gens de la Saskatchewan à cause des gaffes et des politiques du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial néo-démocrate . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Hnatyshyn: . . . représentera environ \$500 par habitant ou \$2,000 par famille de la Saskatchewan, et que le remboursement pourrait s'élever à plus de la moitié du budget annuel de la province, le premier ministre suppléant dira-t-il à la Chambre si le gouvernement a l'intention de prendre des

[M. Hnatyshyn.]

mesures afin d'épargner aux gens de la Saskatchewan ce désastre qui la ferait redevenir une province pauvre?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre): Monsieur l'Orateur, sans admettre aucune des allégations sans fondement dont est truffée la question du député, je répète que le gouvernement tiendrait compte des implications de ce jugement. Il est beaucoup trop tôt pour que je puisse porter un jugement quelconque sur les divers points qu'a soulevés le député parce qu'ils n'ont pas encore été étudiés dans le détail.

M. Hnatyshyn: En d'autres termes, vous ne vous occupez pas de la question.

* * *

LES FINANCES

DEMANDE DE REMISE AUX GENS DE LA SASKATCHEWAN DE LA MOITIÉ DU MONTANT ENCAISSÉ À LA SUITE DE LA DÉCISION CIGOL

L'hon. Alvin Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. En vertu du jugement rendu hier par la Cour Suprême, l'assiette fiscale fédérale ne sera allégée que de la moitié environ des 580 millions de dollars que le gouvernement a été mis en demeure de remettre aux sociétés pétrolières. Lorsque le gouvernement étudiera les implications de ce jugement, tiendra-t-il compte de la possibilité de remettre de bonne grâce à la population de la Saskatchewan la moitié des 580 millions de dollars à laquelle il a droit et qu'il n'avait pas prévu pouvoir garder?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur le président, je prends bonne note des instances faites par l'honorable député.

[Traduction]

DEMANDE DE GARANTIE DU DROIT PROVINCIAL D'IMPOSITION DES RESSOURCES NATURELLES

L'hon. Alvin Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au premier ministre suppléant ma prochaine question qui est analogue à celle du député de Saskatoon-Biggar. Étant donné les difficultés que nous éprouvons actuellement, non seulement en Saskatchewan mais partout au Canada, le gouvernement songe-t-il à présenter une mesure spéciale au Parlement en vue de garantir que toutes les provinces auront un droit primordial, aux termes de la constitution, de prélever des impôts directs sur toutes leurs ressources?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre): Monsieur l'Orateur, nous tiendrons compte des instances du député dans notre examen général de cette question soulevée hier qui n'a pas encore obtenu du gouvernement l'attention qu'elle mérite.